## Initiatives parlementaires

Le président suppléant (M. Paproski): Le député disposera de dix minutes pour formuler des questions et des commentaires la prochaine fois que le projet de loi sera discuté. J'espère que vous serez tous là lorsque le débat sera terminé.

Le député de Notre-Dame-de-Grâce, M. Allmand, m'a avisé par écrit qu'il était incapable de présenter sa motion pendant l'heure réservée aux initiatives parlementaires le 10 juin 1991. Il n'a pas été possible de procéder, en application du paragraphe 94(2) du Règlement, à une échange de positions sur la liste de priorité.

Je donne donc ordre aux greffiers de porter cette affaire au bas de la liste de priorité.

L'heure réservée aux initiatives parlementaires sera par conséquent annulée et, conformément au paragraphe 99(2) du Règlement, la Chambre se réunira à 11 heures pour l'étude des initiatives ministérielles.

Comme il est cinq heures, conformément à l'article 37 du Règlement, la Chambre passe maintenant à l'étude des initiatives parlementaires inscrites au *Feuilleton* d'aujourd'hui.

## INITIATIVES PARLEMENTAIRES

[Traduction]

## LES BUREAUX DE DÉVELOPPEMENT COOPÉRATIF

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

M. Ray Funk (Prince-Albert — Churchill River) propose:

Que, de l'avis de la Chambre, le gouvernement devrait étudier l'opportunité d'offrir une aide financière aux bureaux de développement coopératif, aux projets pilotes coopératifs et aux organismes de développement économique en milieu communautaire.

—Monsieur le Président, c'est pour moi un honneur de prendre la parole à l'étape des initiatives parlementaires afin de parler d'une question que je considère très importante pour de nombreux Canadiens, mais dont il n'est pas facile de parler dans le cadre des travaux courants de la Chambre. En effet, les organisations de développement coopératif et communautaire figurent en bas de la liste des priorités du gouvernement actuel. Les organisations de développement coopératif et communautaire s'inscrivent, selon moi, dans une tendance plus vaste de notre société.

Au moment où les Canadiens discutent de l'avenir politique et constitutionnelle du Canada, il est beaucoup question de la volonté des Canadiens d'intervenir directement dans la définition de l'avenir de leur pays.

Ils veulent prendre part aux décisions qui touchent leur avenir politique et économique. En fait, on peut affirmer que les piètres résultats obtenus par le gouvernement dans les sondages d'opinion publique sont directement imputables à son incapacité ou à son absence de volonté de laisser les Canadiens participer directement à la définition de leur avenir politique.

Les Canadiens ont l'impression de ne pas être maîtres de leur avenir. Ils sont profondement inquiets au sujet de leur avenir, de celui de la collectivité et de leurs enfants, et ils ressentent la même chose au sujet de leur avenir économique. Les Canadiens devraient avoir leur mot à dire à ce sujet, ou être en mesure de déterminer tout autant leur avenir économique que leur avenir politique.

Si je décrivais brièvement les tendances générales du développement économique au Canada, je crois qu'on peut affirmer qu'il y a eu deux grandes tendances depuis la Seconde Guerre mondiale.

La première correspond à la politique générale appliquée par les gouvernements libéraux, qui consistait principalement à attirer des filiales d'entreprises au Canada afin de développer notre économie, étroitement liée à celle des États-Unis.

Cette structure économique laissait bien peu de place au contrôle local et au développement des économies locales.

Depuis l'arrivée au pouvoir du gouvernement progressiste-conservateur en 1984, ces tendances sont devenues encore plus manifestes. La perte de contrôle local s'est encore aggravée à la faveur de deux tendances précises dont le gouvernement est à l'origine, à savoir la dépendance à l'égard des mégaprojets, lesquels dépendent directement des grandes sociétés au Canada et à l'étranger.

Cette tendance générale est à son tour directement liée à l'Accord de libre-échange qui vise à stipuler l'économie nationale.